

Compte Rendu du CA de l'UL du 09/03/2021 par le SNPTES

Le CA débute à 9h03

Procurations : 3

1. Informations du Président

Émoi suscité dans la communauté par la problématique de l'islamo-gauchisme. L'attitude de la Ministre reste incompréhensible. Inquiétude sur des restrictions potentielles des libertés académiques, et tensions actuelles sur les campus. Cet état d'esprit d'une partie de la classe politique vis à vis de l'Université pose question.

LPR, les premiers décrets vont arriver, des arrêtés déjà parus, notamment sur la revalorisation des salaires des enseignants, enseignants-chercheurs et chercheurs. Deux objectifs pour cette année : assurer que la rémunération des MCF et CR entrants soit supérieure à 2 SMIC ; rapprocher les régimes indemnitaires des chercheurs et enseignants-chercheurs. Mais un décret va réformer la part indemnitaire pour les chercheurs et enseignants chercheurs. Elle comprendra 3 parties : une liée au grade, une liée aux fonctions, et une plus individuelle. Les premiers jets semblent plutôt problématiques. D'autres textes attendus sur le repyramidage des emplois ITRF et MCF à PR (nouvelle voie temporaire de promotion pour des MCF avec 10 ans d'expérience et l'HDR), les chaires de PR junior, l'indemnitaire des ITRF. Pas anodin, et des conséquences sur l'établissement : si l'ITRF est concernée, l'AENES et les Bib non, comment étendre le dispositif à tous ?

Le PIA 4 se déploie (Programmes et Équipements Prioritaires en Recherche, PEPR). Augmentation des budgets ANR. 40% des dossiers des collègues UL retenus en phase 1.

Un nouvel appel « excellence » qui s'adresse aux établissements. On peut lui donner de multiples formes, l'UL l'orienterait sur des aspects formation de 1^{er} cycle, pas encore vraiment financés par les appels précédents.

Phase 2 du dialogue de gestion avec l'État, notamment le Rectorat. Un volet recherche complète le volet général (20 M€ pour toute la France, donc les montants restent modestes).

A priori, dernière séance pour les représentants étudiants, les élections ayant lieu de lundi à mercredi prochains. Il salue les étudiants car ils ont très dignement représenté les usagers au CA ou dans les autres conseils.

Patrick THIL est le représentant suppléant de Metz Métropole.

2. Projet de compte rendu du Conseil d'Administration du 9 février 2021

Vote : unanimité pour.

Enjeux stratégiques

3. Pérennisation de « Lorraine Université d'Excellence (LUE) » (information, échanges)

VP International : la visite du jury international, prévu en septembre 2020 et repoussée, elle aura lieu à distance au printemps 2021. L'UL a continué à travailler en attendant sur une UL pérennisée, même si on reste dans le domaine de l'hypothèse. Beaucoup de signaux nous disent que l'ingénierie systémique est un marqueur du site, qu'il faut garder, par exemple via des profils de recrutement interdisciplinaires. On pourrait parler d'ingénierie systémique pour la planète. On reste sur une approche défis, en créant des groupes interdisciplinaires sur le long terme. Le rayonnement international continuera à être développé. Une faiblesse relative sur l'impact de nos publications demeure, un travail reste à faire sur la stratégie. Les programmes pour envoyer les doctorants et les enseignants-chercheurs à l'étranger, pour en faire venir chez nous, resteront d'actualité. La logique partenariale à 360° (couvrir l'université, mais aussi les entreprises, les décideurs et le public) est à développer. La politique d'influence européenne sera poursuivie. Il est nécessaire de définir des projets exploratoires et/ou en émergence (cf. projets impact de LUE). Des clusters pluridisciplinaires pourraient être créés à partir d'appels flash, proposer des summer schools dans le cadre du projet Orion. Les meilleurs exemples de clusters sont nos Labex.

Nous en saurons plus sur la pérennisation fin juin, début juillet. On saura aussi si le financement est conservé voire augmenté, étant donné que nous sommes un Idex dans l'esprit.

Un représentant du Collège A demande, concernant les clusters, comment la réflexion top-down se fera. Comment l'ensemble de la communauté peut-il participer ? Quelle articulation entre les clusters et les Pôles Scientifiques ?

VPI : c'est un risque si un cluster est trop aligné sur un Pôle. Il s'agit bien de créer des espaces projets, pas des outils de structuration ou de pilotage. Le choix se basera fortement sur la 30aine d'idées déjà remontées. On proposera des granularités de taille raisonnable. Les 3 Labex UL sont un bon exemple.

Le représentant de la M2tropole du Grand Nancy aimerait savoir quelle place pour les territoires, et notamment pour les Métropoles, est prévue.

VPI : un écosystème est créé, c'est certes l'Université qui choisit les thèmes de recherche, mais tout cela irrigue le territoire, les partenariats sont essentiels.

4. Calendrier d'évaluation et de contractualisation (information)

Point reporté.

5. Compte Financier 2020 de l'Université de Lorraine

Analyse du Compte Financier par l'Agent Comptable

Rapport de gestion de l'Ordonnateur

Intervention des Commissaires aux Comptes

Agent Comptable : analyse du compte financier.

Neuvième exercice comptable de l'UL fusionnée, 5^{ème} compte financier en mode GBCP. Le mécanisme est rodé. Deux comptabilités complémentaires : comptabilité budgétaire (cf. Directeur DBF) et comptabilité générale ou patrimoniale, suivie par l'Agent Comptable.

Faits marquants 2020 : la Covid. Travail en mode dégradé lors du premier confinement, avec adaptation de certaines règles sur la commande publique, etc. Mise en place de

Plans de Continuité d'Activité (PCA). Les urgences portaient sur les opérations de paye, les secours urgents aux étudiants, le règlement des fournisseurs, etc.

Poursuite du projet d'inventaire physique relativement gelée du fait du confinement, on devrait garder la réserve des Commissaires aux Comptes. Poursuite des travaux relatifs à la qualité comptable : sur la CVEC, on est en mode pérenne et avec un niveau de recette classique ; prise de participation dans URBANLOOP ; sortie de patrimoine de biens immobiliers (Sites Pierre Blanck à Epinal et Lebrun à Nancy) ; régularisation d'écritures associées à la recapitalisation de la SATT SAYENS fin 2017 ; intégration des comptes du CFA dans le budget principal (demande DGFIP) ; ajustements sur le financement des immobilisations de l'ENIM ; réception de 1,1 M€ via la Subvention pour Charge de Service Public (SCSP) concernant le remboursement de charges salariales sur heures complémentaires ; fin du litige avec Travel Planet (transaction réglée pour 285 k€) ; provision pour risques à hauteur de 1,6 M€ concernant le dossier des praticiens agrées maîtres de stages universitaires (PAMSU), car risque de reversement ; mise en œuvre des dispositions temporaires concernant le CET en 2020 selon arrêté du 11 mai 2020 (plafond annuel passant de 10 à 20 jours et global de 60 à 70 jours) ; mise en paiement des premiers mécanismes de rupture conventionnelle ; travaux d'apurement des comptes d'imputation provisoire des recettes (solde passé de 6,9 à 1,5 M€) ; collecte de la Taxe d'Apprentissage nouvelle norme.

Soldes budgétaires : différence globale de 8,2 M€ entre la prévision et la réalisation. Pour l'UL, il est positif à plus de 14 M€.

Résultats comptables : l'année est totalement atypique. Positif pour l'UL (+12,9 M€) et la FNIT (8 k€), ce qui conduit pour l'établissement à un résultat positif de 12,9 M€.

Sur les 5 dernières années, le résultat est toujours positif. En 2020 il augmente fortement et inverse la tendance à la baisse depuis 3 ans. Les charges sont stables (baisse de 0,1%), mais les produits ont augmenté sensiblement (financements particuliers de l'État). Quasiment tous les postes de charges ont diminué, sauf la Masse Salariale (MS) qui augmente fortement.

La MS) augmente de 1,9% soit 9,1 M€, à cause des compensations PPCR, GVT, de l'augmentation des taux de pension (dernière année), et de l'augmentation de 110 Équivalents Temps Plein Travaillé (ETPT) hors SCSP. Le ratio MS/produits encaissables (taux de rigidité) passe de 82,2 à 82,4%. On est toujours dans le seuil de vigilance (alerte à partir de 83%). Diminution de 9,4 M€ des autres charges (hors salaires) : fluides ; relations publiques – déplacements (-54%). Les fournitures administratives augmentent mais parce que les dépenses d'EPI Covid ont été mises sur ce poste pour 2,2 M€. À noter que nos factures ont diminué (en nombre) de 22%, les missions ont été divisées par 2, etc. Augmentation des charges non décaissables. Légère diminution des charges liées au remboursement des PPP (1,7 M€). Nos prêts vivent leur vie et les intérêts commencent à baisser. L'État compense cette charge.

Produits : augmentation globale de 1,7% à +10,3 M€. La SCSP augmente de 4,6 M€. L'établissement réussit toutefois à augmenter ses ressources propres entre 2016 et 2020 : de 13,9 à 16,7%. La part de la SCSP dans les produits diminue. Les droits divers (scolarité, formation continue, etc.) augmentent, ainsi que les subventions de nos partenaires (+3,3 M€). La taxe d'apprentissage baisse. D'autres produits sont en forte baisse, dont les études et prestations de recherche (-14% à -0,7 M€).

La Capacité d'Autofinancement (CAF) est au final de 26,7 M€ (13 M€ l'an dernier). L'abondement au Fond de Roulement (FdR) est de 5 M€ (FdR total de 162 M€, soit 103 jours de décaissement, mais essentiellement 55 jours « disponibles »). L'investissement de l'établissement est de 29,5 M€ en 2020.

La trésorerie de l'Établissement (point bas) est en hausse par rapport à 2019 (+9,8 M€). Le flux financier sur l'année est de 1,2 milliards d'€. La trésorerie nette est de 96 M€ à la fin de l'exercice (mais environ 50 M€ disponibles).

Directeur DBF : rapport de gestion de l'ordonnateur.

Plafond État : 5 840 ETPT consommés sur 6 203, et plafond Établissement : 6 859 ETPT sur 7 222. Augmentation de 110 ETPT consommés sur ce dernier. La MS est consommée à 99,5% avec 488,3 M€ soit +1,6% d'augmentation en 2020 ; Investissement (31,1 M€ en Crédits de Paiement – CP) avec +6,4 M€ d'augmentation des Autorisations d'Engagement – AE, pour un taux de 90% de consommation ; Fonctionnement (78,2 M€ en CP) avec 5,3 M€ non consommés (93% des AE, 94% des CP), on note -9 M€ de CP par rapport à 2019 essentiellement du fait du confinement de mars-mai 2020 ; Recettes (611,8 M€ en CP) avec 2,1 M€ non réalisés. Le solde budgétaire est excédentaire de 14,2 M€, soit +6,7 M€ de plus que les prévisions.

La trésorerie est de 96 M€ fin 2020 (dont 1,4 M€ pour la FNIT). Cela représente +9,7 M€ par rapport à fin 2019.

Le résultat est positif de 12,9 M€, et augmente de 10,6 M€ par rapport à 2019. Les baisses de dépenses de fonctionnement décaissables sont très importantes (-13,1 M€). Les charges de personnel augmentent de 8,7 M€.

Surcoûts établissement pour la crise sanitaire : 3,6 M€ entre fonctionnement et investissement (informatique) + 0,9 M€ en dépenses de personnels (prolongations contrats doctoraux, ATER, primes Covid).

La Capacité d'Auto Financement (CAF) est de 26,7 M€ contre 13,2 en 2019. Le niveau de baisse des dépenses n'a pas été anticipé (pas de reprise en fin d'année). Le FdR est abondé de +5 M€, voire 8 M€ hors PPP.

Le FdR est de 162 M€, mais 76,3 M€ sont déjà mobilisés sur les opérations PPP, ce qui nous laisse 55 jours de charges décaissables de fonctionnement. La trésorerie de 94,6 M€ mais corrigée des opérations pluriannuelles en cours, permet de couvrir 38 jours de charges décaissables (+35,2 M€). Aucun risque de soutenabilité du budget 2021.

Points positifs : augmentation des recettes encaissées et des produits ; CAF très importante ; bon niveau d'investissement ; abondement du FdR ; trésorerie de bon niveau.

Points de vigilance : hausse des produits, liée fortement à la SCSP, avec des financements non pérennes ; comptabilisation de recettes dont les dépenses correspondantes se feront en 2021 ; la SCSP ne couvre pas les dépenses de personnel ; baisses de charges non pérennes ; financement du GVT 2020 assuré par les économies liées à la crise sanitaire. Mais ensuite ?

Intervention des Commissaires aux Comptes

Rappel de l'opinion 2019 : 1 réserve (absence d'inventaire physique) et 1 observation (changement de méthode comptable relative à la comptabilisation des droits d'inscription).

Faits principaux en 2020 : crise sanitaire ; versement exceptionnel de la SCSP ; inventaire physique non réalisé ; sorties de patrimoine ; provisions mises en place (PAMSU).

Fondation NIT : Certification pure et simple mais une observation sur un changement de méthode comptable.

UL : Certification avec 1 réserve (inventaire physique).

Président : on n'a pas fait d'économies, on a procédé à une non dépense. Les dépenses reviendront, au fur et à mesure. Nous avons eu des dépenses supplémentaires liées à la crise sanitaire. Ne pas oublier deux tendances principales : la MS est toujours contrainte,

les charges d'entretien courant des bâtiments iront en augmentant. De l'autre côté, notre niveau de recettes a été un peu exceptionnel. Dans les autres universités, on est souvent au-delà des prévisions comme à l'UL.

Vote :

- Approbation des comptes de la Fondation NIT : unanimité pour.
- Approbation du budget principal de l'UL : unanimité pour.
- Approbation du budget agrégé de l'UL : unanimité pour.
- Arrêté des éléments d'exécution budgétaire : unanimité pour.
- Imputation sur son compte de réserve des résultats de fonctionnement NIT : unanimité pour.
- Imputation sur son compte de réserve des résultats de fonctionnement UL : unanimité pour.

6. Contrôle interne comptable et budgétaire : bilan 2020, plan d'action 2021 (sous réserve)

Chargé de mission CICB : une vingtaine d'actions traitées, plus ou moins avancées du fait de la crise sanitaire. Les deux principales priorités, à poursuivre en 2021, portent sur la réorganisation de la fonction financière à l'UL et à l'expérimentation du Contrôle Interne financier.

En 2021, les actions 2020 seront poursuivies, et de nouvelles mises en œuvre.

Vote : unanimité pour.

7. Covid-19 : point d'étape sur la gestion de la crise sanitaire (information, échanges)

Président : situation de fonctionnement stable, avec accueil au maximum de 20% des étudiants sur les campus. Les lieux de restauration CROUS ont ré-ouverts, le télétravail est toujours maximisé. La situation reste dégradée. Pas d'espoir que la situation s'améliore en mars-avril, donc grosso modo rien à espérer sur le 2nd semestre. La situation sanitaire reste difficile, notamment en Moselle et Meurthe-et-Moselle. Des enseignements à distance sont mis en place dès soupçon d'un cluster, surtout si un variant (brésilien ou sud-africain) est suspecté. Des sites de test ont été mise en place sur rendez-vous, notamment pour les étudiants, mais également les personnels. Soutien psychologique aux étudiants renforcé. On attend que la vaccination fasse son effet.

Ressources Humaines

8. Modification des conditions de rémunération sur emplois étudiants

Vie Universitaire

9. Contribution Vie Étudiante et de Campus : attribution de subventions au Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE) – 1ère session de 2021

Recherche & Valorisation

10. Calendrier général du doctorat

Vie Institutionnelle

11. Octroi de dons à l'initiative du pôle scientifique Temps, Espaces, Lettres, Langues (TELL) en faveur : de l'Institut Pasteur ; du réseau de gérontologie Gérard Cuny ; de l'AMAPA

Vote : 6 abstentions, autres pour.

12. Modification du règlement intérieur des bibliothèques de la Direction de la Documentation et de l'Édition

13. Adhésion de l'Université de Lorraine au Groupement Interprofessionnel de Réflexion et de Communication sur la Recherche utilisant des animaux à des fins scientifiques (GIRCoR)

Vote groupé sur les points 8 à 10 + 12 à 13 : unanimité pour.

Fin du CA : 12h55

Votre représentant au CA de l'UL

B. Dussoubs